Décision modificative n°2 au budget 2026

Phillipe PICHON

De décision modificative en décision modificative, le programme 202 consacré à l'apprentissage ne cesse d'être raboté. Cette fois, il est menacé d'extinction. A l'issue de la prochaine session du Conseil Régional, il ne représentera plus que 12 % de ce qui était initialement prévu dans le budget 2026.

La CFDT est consciente que la responsabilité première en revient à l'Etat qui ne respecte même pas ses engagements et place les régions en situation d'incertitude permanente quant aux crédits alloués par France Compétences. Par effet de rebond, cette incertitude retombe également sur les projets d'investissement portés par les CFA, ceux-ci étant par ailleurs fortement impactés par la baisse régulière des NPEC (niveau de prise en charge).

Dans ce contexte, la CFDT note la volonté de la Région de maintenir auprès des CFA ses engagements conventionnels déjà adoptés mais s'inquiète pour l'avenir. En effet, à la double condition que les apprentis bénéficient d'un encadrement de qualité et d'un environnement de travail respectueux, la CFDT considère l'apprentissage comme une opportunité précieuse pour les jeunes car il favorise l'insertion professionnelle tout en offrant une expérience concrète dans le monde du travail.

Or, l'abandon de toute politique d'accompagnement des CFA signifierait le risque de fermeture de certains des plus fragiles d'entre eux, souvent situés dans des territoires ruraux, et réduirait d'autant l'offre de formation de proximité. **Cela aura aussi des conséquences sur les femmes et les hommes qui travaillent dans ces organismes de formation : risques de licenciement, conditions de travail dégradées. C'est que nous montre l'actualité très récente avec les mouvements de grève au CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Quimper.**

La CFDT souhaite donc que la Région maintienne une politique active de soutien à l'apprentissage au nom de l'égalité d'accès à la formation sur les territoires et de l'insertion professionnelle réussie des jeunes bretons et bretonnes.